

Capron, Jean-Luc (2004). Patrimoine social : quel patrimoine attache la population ? Conception patrimoniale japonaise. In : J.-A. Pouleur, Édifices, sites et sociétés : Patrimoine et citoyens (actes du colloque -), Charleroi : Espace Environnement, p. 56-60+102.

12h00 : "Patrimoine social : Quel patrimoine attache la population ? par Monsieur Jean-Luc CAPRON,

Architecte Dr. Eng, chargé de cours I.S.A. Saint-Luc, Bruxelles.

Si le patrimoine social se caractérise par la dimension signifiante qui prévaut à sa sélection, cette dimension symbolique est elle-même issue de la dimension humaine, de l'appropriation d'un lieu par un groupe social donné.

L'analyse de la relation des japonais à leur patrimoine montre un lien très étroit entre les pratiques sociales et le patrimoine bâti. Parmi les nombreux exemples, le temple shintoïste d'Ise reconstruit à l'identique tous les vingt ans, est sans doute le plus célèbre. Cette pratique de reconstruction comme mode de réactivation des codes unissant le patrimoine et le groupe, permet de poser nombre de questions quant aux pratiques européennes en matière de conservation du patrimoine, et principalement celle des liens unissant communauté et patrimoine, ainsi que ceux unissant usage et bâti.

La réactivation des liens contractuels unissant la collectivité au patrimoine architectural peut prendre un caractère encore plus éphémère lors de manifestations à caractère religieux - matsuri, enterrement, ... - ou à caractère culturel - fête des garçons, festival des fleurs de cerisier, d'anémones, d'iris, de chrysanthèmes, ... les matérialisations temporaires - décorations, abris, pontons, ... - modifient, voire altèrent, en ces occasions le patrimoine qui sert de support à ces événements essentiels, à la cohésion du groupe et aux relations de celui-ci avec son patrimoine.

L'analyse de la relation du Japon à son patrimoine social, oblige à reconsidérer les motivations européennes en matière de protection du patrimoine bâti, quant aux critères de sélection et aux liens avec le groupe social qui lui est associé. Et à se poser la question de ce que l'on cherche à faire perdurer par le biais du patrimoine, si ce n'est une conscience de groupe avec pour corollaire des pratiques collectives associées à ce patrimoine social.

Considéré dans la dynamique qui unit l'être humain à son environnement, le patrimoine est source, voire garant, de cohésion sociale. Depuis l'enfance, l'être humain cherche à s'approprier son environnement en lui donnant sens. Cependant, l'investissement sémantique est initialement le fait d'individualités qui lui donnent sens. Cette action peut être matérialisée afin de faire connaître, voire partager, cet investissement sémantique par d'autres individualités; ces individualités ainsi rassemblées peuvent constituer un groupe qui agira, et sera perçu, comme individualité. La matérialisation peut prendre des formes élémentaires ou plus complexes - le pieu fiché en terre ou le beffroi - , mais aussi, et surtout, être de nature éphémère - le meiboom ou le pilori. Or, la présence de l'être humain sur les lieux appropriés est d'une durée généralement inférieure à celle des caractères physiques des sites signifiants. Se pose alors le problème de la persistance des signes, auxquels les sociétés occidentales ont répondu en établissant des modalités de préservation du patrimoine. Se pose aussi le problème de persistance de leur signification, et qui présuppose la transmission d'un savoir.

La description et l'analyse des modalités de préservation mises en place par les autorités japonaises ne serait que peu de secours pour la thèse soutenue ici. Cette législation, est le reflet de celles qui l'ont précédé en Occident, et le cadre urbain japonais dans lequel elle s'inscrit, ne peut que nous pousser à nous interroger sur les finalités de notre propre démarche. Néanmoins, ces initiatives trouvent un écho favorable auprès de la population de l'archipel qui se montre attachée à son patrimoine culturel. Cet engouement pour le patrimoine culturel se traduit non seulement par de nombreuses émissions télévisées, mais aussi par ces voyages en groupes dont les japonais sont, on le sait, extrêmement friands. Cette pratique a ses hauts lieux, tel Kyôto, où se rencontrent les intérêts, souvent divergeant, de l'industrie du tourisme et de celle des promoteurs immobiliers. Tandis qu'à ces deux acteurs, viennent s'adjoindre les associations de citoyens visant à protéger leur cadre de vie.

Toutefois, la notion de patrimoine est traditionnellement bien différente entre l'occident, où la pérennité du matériel l'emporte, et le Japon où prime la transmission de l'essence de l'objet. Cette primauté de l'immatériel sur le matériel, trouve vraisemblablement son origine dans le caractère précaire de l'existence humaine sur un archipel soumis aux forces de la nature - tremblements de terre, typhons, ... - associé au peu de résistance du matériau de construction principal, le bois, face au haut degré d'humidité ambiante.

Facteurs auxquels il faut ajouter les innombrables incendies qui ont ravagé les établissements humains densément construits sur les plaines étroites de cette contrée montagneuse. Toutefois, plus que tout facteur d'ordre physique, ce sont les facteurs d'ordre culturels qui ont sans doute le plus influencé l'attitude des japonais envers l'immanence des choses.

Pour faire bref, la culture japonaise peut être considérée comme la juxtaposition des religions shintoïstes et bouddhistes. Le caractère animiste de la religion shintoïste vient en surimpression aux cycles de l'univers bouddhiste. A moins que ce ne soit l'inverse, car les japonais vivent en alternance sur l'un ou l'autre tableau - ils naissent shintoïstes et meurent bouddhistes.

Le véritable sanctuaire shintoïste, c'est la nature : une simple corde de paille de riz - *shimenawa* - enserrant un arbre ou un rocher remarquable suffit pour marquer la présence divine; corde à laquelle on insérera des morceaux de papier blanc savamment pliés, afin d'écarter les esprits mauvais. Pareille pratique pose à l'occidental, le problème de la pérennité du marquage et de son objet, mais de manière encore plus surprenante, celui de la divinité elle-même. On voit dès lors combien les trois composantes sont liées : que l'arbre disparaisse, et disparaissent la raison d'être du marquage - une présence divine - et ce dernier.

Cette intime communion de l'homme et de la nature se marque au travers de la fascination des japonais pour les faits de la nature. La floraison des cerisiers est un de ces événements culturels à support naturel qui rassemblent et font la cohésion du groupe.

A la suite de nombre de poètes ayant vanté le caractère émouvant de ces pétales rose pâle qui très vite jonchent le sol, on ne peut se demander si ce qui donne pareil impact à cet événement n'est pas sa brièveté. Lorsque les faits naturels remarquables sont regroupés, les japonais ont pris l'habitude d'en faire des lieux "à voir" - *meisho* - dont l'expérience sensorielle varie selon les saisons. Faisant partie du patrimoine culturel de plein droit, ces éléments furent sélectionnés à l'origine selon des critères issus des canons de la peinture chinoise - *sumie*. Cependant, ces lieux célèbres peuvent être constitués d'édifices urbains et ne plus contenir de référence apparente avec la nature. Si ce n'est au travers des caprices du temps, comme nous le rappellent les estampes dont ils ont fait objet, et qui les représentent généralement en des moments bien spécifiques de l'année : sous la neige, à la saison des pluies, à marée basse ou haute...

Il semble néanmoins que le temps n'ait pas d'épaisseur au Japon, et que prime l'impossibilité de la permanence de l'homme, et plus encore de ses oeuvres. Ainsi en est-il des premières grandes capitales construites avec fastes pour la durée d'un règne, et destinées à être abandonnées à la mort de l'empereur. Pratique qui à nouveau nous renvoie sans ménagement au questionnement de nos pratiques en matière de protections actuelles : les japonais étaient-ils iconoclastes, ou serions nous fétichistes ?

Dans le même esprit, les constructions qui composent le célèbre temple shintoïste d'Ise sont reconstruites à l'identique tous les vingt ans, pour des raisons de pureté religieuse. Le temple est composé de deux aires identiques placées côte à côte. Sur l'aire construite - *shôden* - se trouvent les édifices du temple intérieur - *naikû* - encints de multiples palissades de bois concentriques, au centre de l'autre aire - *kodenchi* -, se trouve un petit édicule destiné à protéger la "colonne terre" - *shin no mihashira*. La construction des nouveaux bâtiments s'effectue sur l'aire vierge que l'on a préalablement encint. Le temple vieux de vingt ans est ensuite démonté afin que ses composants servent à la construction de temples à travers le pays, pour ainsi les sacrifier. La soixante et unième reconstruction a eu lieu en 1993. Le processus de reconstruction commence bien avant la date, par la sélection d'arbres dans les forêts profondes du Japon. Ce long processus est tellement onéreux que le temple d'Ise est aujourd'hui le seul à être reconstruit à intervalles réguliers.

Le temple shintoïste d'Izumo, l'un des deux autres temples principaux du Japon, fut lui aussi reconstruit vingt-cinq fois sur base du modèle ancestral. Toutefois, les reconstitutions graphiques montrent un temple d'allure fort différente : le sanctuaire aux formes proches de celui étant posé sur des pilotis de près de trente mètres de haut. L'actuelle construction, aux formes plus galbées, posée sur un socle de hauteur réduite, n'en garde pas moins nombre de points communs avec ce qu'il est convenu de désigner comme son modèle originel. Et surtout, partage avec celui-ci un esprit semblable qui suscite une attitude similaire de recueillement mêlée de respect.

Dès lors, et sans mettre en cause le savoir faire des charpentiers hors pairs qui reconstruisent tous les vingt ans le temple shintoïste d'Ise, l'observateur occidental, féru de rigueur historique, de questionner la fidélité de la soixante et unième reconstruction. Tandis que son confrère oriental questionne les motivations de la restauration de lieux de cultes laissés en pâture aux hordes de touristes, sans plus aucun lien d'usage avec la communauté qui réside à proximité.

Enfin, la ville japonaise contemporaine, et plus particulièrement la mégalopole tokyoïste, pose, par ses édifices, une problématique nouvelle quant à la sélection du patrimoine approché selon le point de vue du citoyen. En effet, les dernières décennies ont vu émerger un nouveau type d'édifice, dénommé "bâtiment média" par ses promoteurs, dont la caractéristique principale est d'avoir sa façade principale couverte d'un écran vidéo géant. Ces bâtiments d'un type nouveau sont des lieux de rendez-vous fort prisés dans la capitale japonaise, et font donc partie du paysage urbain.

Elever ces bâtiments symboles de l'ère électronique au rang de patrimoine à préserver, au même titre que les témoins de l'architecture industrielle qui sont la marque de l'ère machiniste, pose, dans l'optique d'une protection objectale, le problème de savoir ce qu'il convient de protéger : l'édifice, et l'outil technologique qui en fait un jalon technologique, ou les images visibles sur ce média ? La décision de figer l'un ou l'autre, voire les deux, aurait pour effet, non seulement de les rendre obsolètes, mais inaptes à être les supports signifiants de l'activité humaine du moment dont ils sont les représentants. Si l'on définit l'architecture comme le support signifiant des activités de l'homme, on ne peut se permettre de dissocier le patrimoine bâti de l'usage dont il est l'outil, ni la dimension sociale dont il est facteur de cohésion.

En conclusion, la conception patrimoniale japonaise permet une approche différente des motivations de la préservation de l'environnement bâti. Ces motivations doivent avoir pour finalité la réactivation des codes unissant les membres d'une communauté; le patrimoine doit être le ciment qui unit les individualités et leur permet de s'inscrire dans un continuum, tout en affirmant leurs spécificités temporelles et géographiques. On se trouve donc devant un système ouvert, ingérant le neuf dans une pratique sociale réitérée, et qui montre les faiblesses d'un système fermé, figeant les supports de pratiques obsolètes.

Le classement a quelque chose de définitif, il est évident que déclasser, c'est un échec pour tout le monde.

Mais la protection, et ça va nous ramener au social, la protection implique peut-être des deniers de l'Etat dans certains cas très rares, de toute façon une majorité de citoyens actifs, et donc on en revient à ce travail des autorités qui d'une part doivent protéger le patrimoine majeur et garantir qu'il ne lui arrive rien même s'il ne sert plus à rien; et d'autre part, doivent aider les citoyens actifs, à trouver des moyens tel que le patrimoine que moi j'appelle mineur, tant pis si je me fais envoyer des tomates, vous n'avez pas de tomates dans vos poches, ce sera pour demain; le patrimoine mineur, le patrimoine vernaculaire, ce qui touche les gens parce qu'on n'a qu'une chapelle a la fois dans chaque village, celui-là, il faut aider la population à trouver les moyens de sa survie, de sa protection, de son évolution si nécessaire, de son utilisation, de sa réutilisation.

Alors, je pense qu'aujourd'hui on a posé toutes les questions, je ne vais pas vous retenir davantage, il y en a une collection, vous les avez notées, il y a la question de Jean-Luc Capron, quand même : l'immatérialité. Monsieur Bavay n'a pas entendu Jean-Luc Capron, il faut absolument que vous fassiez connaissance parce que Jean-Luc Capron nous a montré des dias japonaises avec des cerisiers en fleurs où le patrimoine dure le temps d'une floraison, c'est-à-dire trois, quatre jours après quoi, c'est terminé, il paraît que c'est moins longtemps que chez nous.

Donc, ils ont là une perception du patrimoine qui est éphémère, complètement abstraite, qui est complètement du patrimoine social puisqu'il n'a plus de matérialité. C'est tout à fait intéressant, vous avez dit exactement le contraire, mais je pense que vous ne vouliez pas le dire, je le sais parfaitement. Jean-Luc Capron, tu devrais absolument lui dire, un petit peu, ce qu'il n'a pas entendu ce matin, je pense que vous serez particulièrement intéressé.

Alors, pour demain, nous avons un menu tout aussi lourd qu'aujourd'hui, je pense qu'il sera moins axé sur les logiques d'acteur car vous les avez entendues aujourd'hui. Demain, je pense que nous pourrons peut-être plus nous centrer sur des voies et moyens du projet collectif ou du projet de chacun et je pense que le thème de départ et le thème final sera à peu près, parce que c'est toujours la contradiction, "Le patrimoine, on le sert où on s'en sert ?". La suite à demain si vous êtes d'accord, bonne soirée.